

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture,  
de l'alimentation,  
de la pêche, de la ruralité  
et de l'aménagement du territoire

**Arrêté du**  
**portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,**

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu les arrêtés des 15 septembre 2008, 6 novembre 2008 et 14 février 2009 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé membre du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

Au titre de représentant des professionnels de la transformation des produits agricoles :

M. PRUGUE Michel, membre du Bureau de COOP de France, en remplacement de M. FRITSCH Jean-Michel.

**Article 2**

Sont renouvelées les nominations au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire de :

M. MANGIN Philippe, président de COOP de France,

M. HOT Bruno, président du Syndicat National des Fabricants de Sucre de France (SNFS), membre désigné par l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA),

Monsieur LEPICARD Alain, vice-président de la Fédération nationale du Négoce Agricole (FNA),

et Monsieur de LA ROCHE SAINT ANDRE Bruno, président de la Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale (FNPPR).

### Article 3

Cet arrêté fera l'objet d'une insertion au Bulletin Officiel du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Fait le - **5 AVR. 2012**

Le Directeur général des politiques agricole,  
agroalimentaire et des territoires

  
**Eric ALLAIN**